



ÉCROMAGNY INFOS

Décembre 2023

Le petit mot du Conseil municipal :

BIENVENUE À CHARLIE

Un nouvel habitant est arrivé dans notre village au foyer d'Alexis PETROFF et de Laure GROSJEAN. Charlie est né le 9 novembre dernier à REMIREMONT.

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.



À ÉCROMAGNY AUSSI ON MARCHE SUR LA TÊTE !



Le mouvement de contestation national des agriculteurs, contre la surcharge des démarches administratives qui leur sont imposées, a gagné notre village : c'est la raison pour laquelle les panneaux de notre commune ont été retournés.

PROTECTION DU RÉSEAU D'EAU

À l'approche de l'hiver afin d'éviter tout incident sur le réseau d'eau nous vous invitons à vérifier que vous avez bien coupé l'eau et purgé vos robinets extérieurs. La mise en hors gel des résidences secondaires est également fortement conseillée.

FIBRE OPTIQUE

Nous vous informons qu'une conseillère d'Orange pour le raccordement à la fibre de votre habitation fait du porte-à-porte dans notre village : il s'agit de Madame Sonah KARIM : vous pouvez la contacter au **06 89 62 66 41 si vous êtes absents et souhaitez convenir d'un rendez-vous**. L'objectif de sa démarche ainsi que celle des autres opérateurs, est de pré-équiper votre logement, de souscrire un contrat et de vous fournir une nouvelle box éligible à la fibre.

Si un RDV d'installation de la fibre est pris, cela indique que lorsque le technicien a fait le travail vous pouvez être raccordés le jour même à la fibre.

MESURES DE PRÉVENTION – PARCELLES BOISÉES : GESTION DES FORÊTS

RAPPEL : Suite aux vents violents et aux orages que nous subissons, les services d'Orange et d'ENEDIS interviennent très souvent sur notre Commune et nous demandent d'intercéder, auprès de nos administrés, afin que les arbres malades bordant les lignes (réseau filaire) soient coupés. De plus, les arbres secs représentent un risque pour tous, les chasseurs, les randonneurs et les automobilistes.

De nos jours, la forêt est un enjeu essentiel : couper des bois secs et nettoyer les parcelles permet, une régénérescence naturelle de certaines essences, aux arbres en bonne santé d'évoluer dans de bonnes conditions et de générer des ressources financières pour le propriétaire. Si vous n'êtes pas en capacité de réaliser vous-même des travaux en forêt, vous pouvez vous adresser à des bucherons du village ou contacter un organisme spécialisé dans ce type de travaux.

Si vous connaissez des propriétaires de parcelles boisées sur notre commune, qui n'habitent pas Écromagny, nous vous remercions de bien vouloir leur relayer cette information.

CHANGEMENT DE LIEU DU CONCERT « LES BOLÉROS » le dimanche 10 décembre à 15h

Monsieur et Madame SARMIENTO, nouvellement installés sur notre commune, faisant partie de l'Association « Les Boléros », nous proposent un concert de Noël (environ 25 musiciens – saxo, accordéons, piano...) **le 10 décembre prochain à 15 h à La Salle des Fêtes : Entrée Libre.**

Ce concert de 2 heures, sera l'occasion d'apporter un bienfait à un jeune homme, frappé depuis de nombreuses années, par la sclérose en plaque. Un chapeau transitera dans le public, et sera remis aux parents pour aider au financement d'un nouveau fauteuil adapté à un bon maintien du corps devant la progression de la maladie. Merci pour votre soutien.

INSCRIPTION COMMANDE GROUPEE DE FIOUL À ÉCROMAGNY

Nous vous proposons de vous inscrire à un groupement d'achat de fioul, sur notre commune, afin de bénéficier de tarifs préférentiels. La société AVIA THEVENIN DUCROT d'Héricourt vous contactera personnellement, afin de vous transmettre le tarif et la date de livraison : vous pourrez confirmer votre commande, et, si au moment de la prise de contact le coût vous paraît trop élevé, vous n'êtes pas contraint de commander. Si vous êtes intéressé, merci de **retourner le bulletin-réponse joint en Mairie d'Écromagny avant le 17 décembre 2023 dans la boîte à lettres ou par mail.**

CONCERTATION DES ADMINISTRÉS : LOI D'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE N° 2023-175 DU 10 MARS 2023

Il a été demandé aux communes de définir des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables pour chaque type d'installation de production d'énergie renouvelable (EnR) sur des terrains privés ou publics :

- Solaire photovoltaïque (en toitures, en ombrières de parking, au sol...)
- Solaire thermique (en toitures, au sol...)
- Éolien
- Bois-énergie / biomasse
- Biogaz / biométhane
- Géothermie
- Hydroélectricité

Aucune exigence n'est formulée sur un nombre de zones et sur une taille minimale ou maximale.

Par exemple : équiper un parking ou une toiture de panneaux photovoltaïques ou thermiques – Installer un parc photovoltaïque sur une friche - Changer sa chaudière fioul par une chaudière biomasse ou une PAC...

- Cette concertation a pour objet de faciliter les démarches, alléger les procédures et mobiliser des fonds pour des actions locales en faveur de la transition énergétique et d'harmoniser le développement à l'échelle intercommunale voire Départementale.

→ 3 ÉTAPES :

1^{ère} Étape : Discussions au conseil municipal du 1^{er} décembre avec réflexion sur les EnR acceptées avec prédéfinition des zones sur carte papier (projets en cours / ombrières de parking/ photovoltaïques sur toitures...) : il en est ressorti que :

- Nous ne disposons pas suffisamment de terrains pour accueillir du solaire au sol ou des éoliennes, de par la configuration de notre petite commune de 6.8 km², étangs, forêt et exploitation de la plupart de des prairies par nos agriculteurs.
- Nous ne disposons pas de cours d'eau nous permettant de fabriquer de l'hydroélectricité,
- Nous n'avons pas de friche industrielle.
- Nous pourrions éventuellement envisager d'équiper en panneaux photovoltaïques les toits des bâtiments communaux suivants : presbytère, mairie, école, salle des fêtes car ils bénéficient d'une bonne exposition.

2^{ème} Étape : Concertation auprès des administrés afin de recueillir leur avis sur cette solution envisagée pour les toits communaux et éventuellement s'ils envisagent à titre personnel des installations de production d'énergie renouvelable. **Il est nécessaire que vous nous transmettiez votre avis et vos projets par tous moyens à votre convenance, mail, téléphone, texto, coupon réponse joint à déposer dans la boîte à lettres de la mairie dans un délai de 10 jours.**

3^{ème} Étape : Délibération sur la validation des zones (parcelle(s)) : cela peut être sur toute la commune pour toutes les toitures (sous condition d'une bonne orientation) ou autre projet qui pourrait être envisagé par un particulier.

FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé **du 25 décembre 2023 au 2 janvier 2024** pour congés. Pour toute demande urgente vous pouvez contacter le maire ou les adjoints.

COLIS POUR NOS AINÉS

Que tous les jeunes de plus de 65 printemps se tiennent prêts, le Père Noël passera dans les maisons apporter un panier garni **entre le 16 et 23 décembre**.

GOUTER-CONCERT DU DIMANCHE 14 JANVIER À 14 H À ÉCROMAGNY

Cette année, un concert dédié à la chanson française nous réunira à nouveau à la salle des fêtes, le dimanche **14 janvier 2024 à 14 h**. Le groupe « FG RÉTRO » nous fait le plaisir d'animer une nouvelle fois cette journée, par sa bonne humeur et la qualité de sa prestation (accordéon, guitare, chanteur, batterie).

Nous espérons que vous serez nombreux à venir partager cet après-midi de convivialité : une buvette gratuite sera mise à votre disposition avec des pâtisseries maison. Le droit d'entrée est fixé à 8 € (gratuit pour les moins de 16 ans et pour nos administrés de 65 ans et plus)

POUR SORTIR

DU 25/10/2023 AU 24/04/2024

❖ **De 14h à 17h Ateliers du mercredi** (un mercredi sur deux) au Moulin d'Amage : cartes, broderie, tricot crochet, informatique. Renseignements au 06 88 62 38 07

VENDREDI 1^{ER} DECEMBRE

❖ **Présentation de bières et de whiskies du monde** au magasin O' mille boissons - ZA sur les Zervaux à Melisey

SAMEDI 2 DECEMBRE

❖ **Présentation de bières et de vins régionaux** au magasin O' mille boissons - ZA sur les Zervaux à Melisey

DIMANCHE 3 DECEMBRE

❖ **Visite de Saint Nicolas** au foyer rural de Haut-du-Them Château-Lambert

De 10h à 18h Marché de Saint Nicolas au gymnase Maurice Giboulet à Saint-Barthélemy

MERCREDI 6 DECEMBRE

❖ **14h Fête de Saint Nicolas** au foyer rural de Servance organisé par le foyer rural et les Courtes pattes

❖ **14h Spectacle Kalinka petite fille des neiges** à la salle polyvalente de Servance – Goûter et friandises

❖ **19h Yan Vaneck Musique** à Faucogney-et-la-Mer tarif 9 € (6€ - de 18 ans)

JEUDI 7 DECEMBRE

❖ **19h Entre les étangs** au café d'Écromagny réservation obligatoire au 03 29 61 62 47

reservation@theatredupeuple.com

VENDREDI 8 DECEMBRE

❖ **Le retour de Brice** animation au tour du Rhum au magasin O' mille boissons ZA sur les Zervaux à Melisey

18h30 Marche nocturne Téléthon sous le préau de l'école de Ternuay, circuits de 4 et 8 km

SAMEDI 9 DECEMBRE

❖ **Sainte Barbe** à Servance organisée par les pompiers

13h30 Marche Téléthon mairie de Mélisey organisée par le foyer rural et la municipalité (parcours facile) départ groupé à 14h goûter à l'arrivée.

❖ **16h à 18h Vente de plats à emporter pour le Téléthon** salle derrière la mairie de Montessaux.

Lasagne 10€ ou Tartiflette 10€ vous pourrez aussi prendre sur place suivant la disponibilité 2€ la part ou 10€ le gâteau ou tarte entière. Réservation avant le 01/12/2023 à Mme Véronique GARNIER 07.86.09.78.49

❖ **17h à 19h30 Vente de plats à emporter pour le téléthon** mairie de Servance réservation avant le 1 décembre 2023 par téléphone auprès de Mme HEIDET Michèle 06.37.51.72.60 ou Mme PERRIN Jeannine 06.80.96.12.34 : 15€ le repas (poulet basquaise ou paëlla)

DIMANCHE 10 DECEMBRE

❖ **14h Loto** organisé par le foyer rural de Haut-du-Them : réservation au 06 42 72 88 66.

SAMEDI 16 DECEMBRE

❖ **Animation sur le rhum, le vin et le champagne** au magasin O' mille boissons ZA sur les Zervaux à Melisey

❖ **Cirque de Noël** à Faucogney-et-la-Mer

MERCREDI 20 DECEMBRE

❖ **18h30 Concours de belote** à la salle des fêtes de Ternuay tarif 13 € par joueur avec assiette repas réservation au 06 79 60 60 70.

SAMEDI 23 DECEMBRE

❖ **Animation sur les bières Quat'sous** au magasin O' mille boissons ZA sur les Zervaux à Melisey

Message de Noël

Si tu crois que ce qui rassemble les hommes est plus important que ce qui divise, alors la paix viendra.

Si tu crois qu'être différents est une richesse et non un danger, alors la paix viendra.

Si pour toi l'étranger est un frère qui t'est proposé, alors la paix viendra.

Si tu peux te réjouir de la joie de ton voisin, alors la paix viendra...

...Si tu crois que l'amour est la seule force de dissuasion, alors la paix viendra.

Si tu crois que la paix est possible, alors la paix viendra.

Mère Térésa



L'équipe municipale vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Tél. mairie : 03.84.63.29.38

Mail : mairie.ecromagny@wanadoo.fr Site : www.ecromagny.fr

Horaires d'ouverture au public : Le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le mercredi de 14h à 17h30.

Le samedi matin le 9 décembre de 9h à 12h :